

Le fil de l'info Peymeinade

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUIN 2022 - N°6

Événements : pleins feux sur la saison culturelle !

GROS PLAN : COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL

Vie sociale et solidarité : quel accompagnement numérique pour vous ?



www.peymeinade.fr



ÉDITO DU MAIRE	3
RETOUR EN IMAGES	4
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	6
TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
VIVRE MA VILLE	8
ÉVÉNEMENTS	10
CULTURE	12
GROS PLAN : COMPRENDRE LE BUDGET	13
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	16
COMMERCE	18
TOUT POUR LA JEUNESSE	20
VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ	22
EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES	24
ÉTAT CIVIL	25
VIE DES PEYMEINADOIS	26

Retrouvez sur le groupe Facebook des élus de la majorité, Peymeinade l'info naturellement, des informations concernant la ville de Peymeinade sur des sujets divers et variés, dans une démarche de proximité.

Le site **Peymeinade.fr**, les pages **Facebook**, **Instagram** et **Twitter** au nom de Ville de Peymeinade, vous apporteront des informations pratiques à chaque instant.

Peymeinade est aussi sur **Panneau Pocket** !

Retrouvez-nous sur l'application mobile pour recevoir en direct sur votre smartphone toutes les informations de la Ville, sans avoir à communiquer vos informations personnelles.

Afin de vous tenir informés sur les événements importants de la ville, nous vous proposons également de vous inscrire à la newsletter disponible par mail. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la ville tout en bas de la page d'accueil.

Peymeinade est à présent sur **Youtube**. Retrouvez nos vidéos et reportages sur Mairie de Peymeinade.

Les pharmacies de garde des dimanches et des jours fériés sont annoncées sur la page Facebook Ville de Peymeinade

Numéro **SOS Médecins** : 36 24 ou 08 25 00 50 04

La **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)** collecte les ordures ménagères

les lundis et vendredis. Les bacs de tri sélectif sont collectés les jeudis

Numéro de téléphone : 04 89 35 90 96

La **Mairie de Peymeinade** effectue un ramassage des encombrants à domicile

les mardis sur rendez-vous au 04 93 66 20 64

3 objets maximum

Directeur de publication : Philippe Sainte-Rose Fanchine

Rédaction du magazine : le Maire, les élus, le service communication et les services municipaux

Photos : service communication

Mise en page du magazine : service communication

Impression : Riccobono - Distribution : Mediastar

Ville de Peymeinade - 11 boulevard Général de Gaulle 06530 Peymeinade - Téléphone : 04 93 66 10 05

Dépôt légal : N°ISSN 1279-9270 - Tirage 5300 exemplaires

Chères Peymeinadoises, chers Peymeinadois,

Durant les premiers mois de l'année, nous sortions à peine de la crise Covid que nous rentrions déjà dans une nouvelle phase de crise avec l'irruption de la guerre en Ukraine.

Dans un élan de solidarité remarquable, les Peymeinadois(es) se sont mobilisés devant l'urgence de la situation pour faire don de denrées alimentaires et de produits de première nécessité. Je tiens à les remercier de leur soutien au peuple ukrainien durement touché.

Je salue aussi l'effort des Peymeinadois(es) qui ont proposé d'héberger des familles ukrainiennes déplacées. Les enfants ont pu être scolarisés dans nos écoles et le collège en vue d'une meilleure intégration. De son côté, la municipalité a mis un appartement à la disposition d'une famille.

Petit à petit, le changement se met en place dans notre commune.

Au square Cauvin, l'aire de jeux est maintenant totalement rénovée et adaptée aux besoins des enfants de différentes tranches d'âge. La fresque réalisée sur le mur de pignon de l'ancienne gare témoigne de notre attachement au patrimoine de la commune.

Pour réduire les nuisances générées par les pigeons en ville, un pigeonnier a été installé en vue de contrôler la reproduction des volatiles, limiter leur nombre et les sédentariser.

La sécurisation des piétons se poursuit par la réalisation d'un passage le long de la salle des fêtes. Les travaux de sécurisation de l'avenue du Docteur Belletrud sont en cours pour assurer le ralentissement des véhicules et réaliser un cheminement doux pour les piétons et les cyclistes.

Les conseils de quartiers ont adopté leur rythme de croisière. Un premier bilan des réalisations faites à la demande des habitants de chaque quartier met en évidence l'efficacité de l'approche participative. Mise en application lors des trois ateliers traitant des espaces publics de la ZAC Lebon, la concertation s'étend à toute la commune au travers de réunions concernant des sujets spécifiques touchants plus particulièrement les riverains.

Dans cette nouvelle édition du magazine, le gros plan est consacré au budget municipal. Vous y trouverez des éléments pour mieux comprendre comment est construit le budget en fonctionnement et en investissement. Notez que, malgré un contexte économique tendu, nous maintenons les grands projets initiés en 2021 sans augmenter les impôts locaux.

C'est un fait, malgré la signalisation mise en place, les limitations de vitesse ne sont pas respectées en ville. Une campagne de contrôle de vitesse sur plusieurs axes a été lancée par la Police Municipale totalisant plus de 130 contrôles depuis le début de l'année.

Vous êtes parfois démun(e)s devant les difficultés d'utilisation du numérique. Nous souhaitons vous accompagner dans votre quotidien. Pour cela nous vous invitons à remplir le questionnaire inclus dans ce magazine et formuler vos besoins et vos attentes. Des ateliers seront mis en place en fonction de vos retours.

En conclusion, compte tenu de la situation de sécheresse que nous traversons, je souhaite rappeler la nécessité de préserver l'eau en pratiquant les éco-gestes.

Je vous souhaite un très bel été et des vacances relaxantes.

Philippe Sainte-Rose Fanchine

Naturellement vôtre,





Carnaval - samedi 19 mars
Organisé par le Comité des Fêtes et la municipalité



12^e Spring Blues Festival - samedi 19 mars
par l'association Tribal Roch



Cérémonie de citoyenneté - vendredi 25 mars
Les Peymeinadois de plus de 18 ans ont reçu leur première carte d'électeur



Interlude musical - samedi 26 mars
Par la talentueuse Mariko Izumi-Chauvineau



Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes - jeudi 31 mars
À la découverte de l'Hôtel de Ville et des missions d'une collectivité territoriale



16^e festival Saint-Jean Cassien - dimanche 3 avril
Le concert de clôture a réuni un public nombreux, venu écouter les différentes chorales engagées



Spectacle de magie - vendredi 15 avril

Michel Kaplan a fait découvrir de nombreux tours de magie



Fête de l'orange - dimanche 1^{er} mai

Organisée par le Conseil de Quartier Jaïsous-Jacourets



Cross du collège Paul Arène - jeudi 5 mai



Commémoration de la Victoire - dimanche 8 mai



Livres, mots et papiers - samedi 21 mai



Fête de l'eau et de la biodiversité en Provence - vendredi 28 mai

LE PLAN LOCAL D'URBANISME A ÉTÉ MODIFIÉ

La modification simplifiée n°1, approuvée en octobre 2021 permet d'acter les ajustements liés au parti pris architectural de la ZAC Lebon : réduction du nombre de logements et augmentation des espaces verts.

La modification de droit commun n°1 vise à limiter les divisions parcellaires, réduire l'imperméabilisation des sols et maîtriser la consommation foncière.

Extrait des nouvelles règles s'appliquant aux constructions :

Limitation des divisions parcellaires :

En zone pavillonnaire UC et UD, les

distances d'implantation par rapport aux limites de propriété sont passées respectivement de 7 m à 9 m et de 10 m à 12 m.

Réduction de l'imperméabilisation des sols :

En zone UC et UD, les pourcentages d'espace perméable (par rapport au terrain du projet) sont passés respectivement de 75 % à 80 % et de 85 % à 90 %.

Maîtrise de la consommation foncière :

- Création de 2 Périmètres d'Attente de Projet Global (PAPAG) à l'ouest du Village Neuf et avenue des Termes,

« gelant » ainsi pendant 5 ans tout nouveau projet de construction.

- Création d'une zone naturelle au-dessus du Centre Technique Municipal, afin de préserver « la nature en ville ».

La modification de droit commun a été approuvée par le Conseil Municipal du 9 mars. L'ensemble des documents, y compris plans et zonage, sont consultables en ligne sur le site de la Ville (ma ville / aménagement et urbanisme / plan local d'urbanisme).

LES ATELIERS PARTICIPATIFS ONT PLANCHÉ SUR L'ESPACE LEBON

Lancée lors de la réunion publique du 9 novembre 2021, la démarche de concertation a permis d'associer les Peymeinadois en vue d'imaginer la future place de l'Espace Lebon ainsi que les trois parcs publics qui figurent au projet. Elle s'est articulée autour de 3 ateliers dont l'objectif était de construire des propositions partagées par la majorité des participants et porteuses de l'intérêt général.

Le travail d'animation a été confié à l'Université du Citoyen qui s'est chargée de synthétiser fidèlement les échanges. La municipalité remercie chaleureusement les participants à ces ateliers et souligne la richesse des débats. Toutes les propositions sont présentées dans le document téléchargeable sur le site de la Ville (ma ville / aménagement et urbanisme / projets).



Travaux et Développement Durable



Une nouvelle aire de jeux : le parc du Colibri

La nouvelle aire de jeux du square Cauvin est terminée ! Ce parc, constitué en grande partie avec des éléments naturels, est constitué de 2 parties : celle en herbe, pour les plus jeunes, qui comprend un petit bus, un cheval à bascule et un tobogan et celle pour les plus grands, accueillant un jeu d'escalade en forme de pyramide et une cabane agrémentée d'un grand toboggan. Une barrière en bois sécurise le périmètre. L'installation de deux bancs est prévue dans l'allée ainsi que deux autres dans l'espace gazonné. Ouverte au public depuis le mois d'avril, l'aire de jeux renouvelée fait le bonheur de ses petits visiteurs. Les toilettes publiques situées à côté de la salle des Fêtes sont remises en fonctionnement et accessibles du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h.



Un pigeonnier en centre-ville

Afin de lutter contre les nuisances causées par les pigeons en ville, la municipalité a souhaité installer un pigeonnier dans le square Cauvin. L'installation devrait permettre de recueillir entre 60 et 70 kg de fientes par mois. Très riches en azote, elles pourront être utilisées comme engrais. Un colombophile nettoiera le pigeonnier 2 à 3 fois par semaine et remplacera les œufs par des factices (9 sur 10) afin de diminuer la prolifération des colombidés.

Les adeptes de BMX ont leur piste

Une piste BMX a été aménagée derrière l'aire de pique-nique du quartier de Peygros. La municipalité est à l'origine de ce nouvel équipement sportif qui attire les passionnés d'acrobaties. *Nota : afin d'éviter tout risque, ce terrain est accessible uniquement aux engins non motorisés.*



L'avenue du D^r Belletrud sécurisée

Les marquages de sécurité et de stationnement aux abords de la salle des fêtes ont été renouvelés. Les places de stationnement qui longent le bâtiment ont été reculées afin de créer un cheminement piéton sécurisé dans le prolongement du square Cauvin. Une borne de recharge pour véhicules électriques permettra le chargement de 2 véhicules (une place de stationnement publique et une place de taxi).



De nouveaux aménagements au CTM

Un nouvel espace de stockage et un parking ont été créés derrière le bâtiment des services techniques afin de permettre un rangement optimal du matériel ainsi qu'une meilleure organisation du parc automobile. Bientôt, une serre sera également aménagée par l'équipe des espaces verts.

RETROUVAILLES CHALEUREUSES ENTRE VOISINS

La traditionnelle Fête des voisins était de retour cette année et attendue avec impatience ! Organisée par les Conseils de Quartier dans le secteur Mistral-Prouveresse/Termes-Picourenc, au centre-ville et aux Jaïsous-Jacourets au cours du mois de mai, ce fut l'occasion de nouvelles rencontres ou de chaleureuses retrouvailles entre voisins après deux années de restrictions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.



CONSEILS DE QUARTIER : ON NE LES ARRÊTE PLUS !

Très dynamiques, les Conseils de Quartier ont déjà permis de nombreuses réalisations :

- **Peygros-Candeou** : l'aire de stationnement face à l'école Saint Exupéry a été agrandie. Les rochers ont été poussés au maximum, offrant ainsi 300 m² de stationnement supplémentaires.

- **Plaine-Bérenguiers** : un radar pédagogique a été installé à l'entrée ouest de la ville.

- **Jaïsous-Jacourets** : une zone 30 a été mise en place du chemin des Jacourets jusqu'au rond-point Beltrame pour limiter la vitesse sur l'avenue du docteur Belletrud.

- **Mistral-Prouveresse** : le nettoyage de l'entrée du vallon de la Bléjarde a été réalisé. Le trottoir du bas de l'avenue

Mistral a également été refait à neuf.

- **Centre-Ville** : la demande de sécurisation des abords de l'école Mirabeau a été prise en compte et étendue à toutes les écoles. Un agent-traffic issu des services municipaux est désormais positionné devant chaque établissement scolaire pour aider les familles et les enfants à traverser matin et soir.

- **Termes-Picourenc** : afin de sécuriser la circulation des vélos et des piétons, un groupe de travail a été constitué. Il réunit des habitants volontaires, les services techniques des villes de Peymeinade et Grasse et les adjoints délégués aux travaux et à l'urbanisme. Le projet d'aménagement concerté a été présenté le 19 mai et a recueilli des avis positifs de tous les participants. Il sera mis en œuvre prochainement.

- **L'Appié** : depuis la fermeture de la caserne des pompiers d'Auribeau, ce quartier relevait du périmètre d'intervention des pompiers du Tignet. Grâce à l'intervention du Conseil de Quartier, c'est désormais la caserne de Pégomas qui intervient en premier lieu dans des délais raccourcis.

Vous souhaitez vous impliquer pour votre commune et agir sur votre cadre de vie ? Rendez-vous aux réunions des Conseils de Quartier ! Ces lieux de dialogue permettent aux Peymeinadois de prendre part aux décisions qui concernent leur quartier et de donner leur avis sur les projets d'aménagement. Retrouvez les dates des réunions sur www.peymeinade.fr rubrique «conseils de quartier».



19 400 APPELS REÇUS AU STANDARD DE LA MAIRIE EN 2021

Le service citoyenneté reçoit les Peymeinadois à l'accueil de l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (18 h 15 les mardis et jeudis). Il accompagne les habitants dans toutes leurs démarches de la vie courante (baptêmes, mariages, décès, recensement, formalités administratives, inscriptions sur les listes électorales...)

En 2021, malgré la situation sanitaire et les différentes phases de confinement, l'activité de ce service municipal a été soutenue :

- 8 666 administrés reçus
- 3 178 actes réalisés
- 97 demandes effectuées en ligne
- 353 inscriptions sur les listes électorales
- 394 légalisations de signature
- 12 demandes de permis de conduire
- 46 demandes de carte grise

- 793 demandes de renseignements réalisées pour les cartes d'identité.

- 67 demandes de renseignements effectuées pour les passeports.

L'accompagnement dans vos démarches en ligne, un vrai + !

Aujourd'hui, de nombreuses démarches se font en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) et les agents du service citoyenneté sont formés pour vous aider et vous accompagner. Ce dispositif rencontre un vif succès auprès des usagers.

Afin de renforcer cette mission de proximité et favoriser l'inclusion numérique, un volet pédagogique est en cours de développement via l'outil AIDANT CONNECT. L'espace numérique, mis à disposition des usagers sur rendez-vous, sera ainsi prochainement équipé d'un double écran d'ordinateur et permettra de guider les usagers dans la saisie de leur demande.



OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT :

VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 JUIN

La mobilisation de tous est indispensable pour limiter les risques d'incendie. Débroussailler est une nécessité si on veut se protéger, limiter la propagation du feu et faciliter le travail des sapeurs-pompiers. Les citoyens ont jusqu'au 30 juin pour effectuer cette tâche sur leur propriété. Après cette date, nous entrerons dans une période rouge jusqu'au 30 septembre, durant laquelle il sera formellement interdit de débroussailler.

132 CONTRÔLES DE VITESSE DEPUIS JANVIER

Depuis le début de l'année, la Police Municipale est intervenue plusieurs fois en ville afin de garantir la sécurité et la tranquillité des habitants :

- 336 patrouilles de surveillance
- 123 sécurisations aux abords des écoles et du collège
- 58 verbalisations infractions au stationnement
- 12 interventions nuisances sonores
- 4 interventions dépôts d'immondices
- 2 interventions véhicules abandonnés sur la voie publique



SOIRÉES ESTIVALES DU DÉPARTEMENT

Pinède Daudet - 21 h - Entrée libre sans réservation

Comme chaque année aux mois de juillet et août, le département se transforme en une immense salle de spectacle à ciel ouvert où se produisent plus de 1000 artistes. En 2022, trois dates sont proposées à Peymeinade afin de partager avec vous émotion, générosité et passion.

Vendredi 22 juillet

Concert de jazz avec le groupe Jon and John

Vendredi 12 août

Concert rythm and blues avec le groupe KA and the blues Davis

Samedi 20 août

Spectacle musical par le groupe Tracata



LES SOIRÉES ESTIVALES



APÉRO JAZZ

Samedi 30 juillet - à partir de 18 h 30 - place Gervais Court - entrée libre

L'association Jazzam promeut le jazz par le biais d'animations musicales. Cette année, en partenariat avec la Ville, elle invite les habitants à participer à un apéro Jazz.

Jazz'N Mood est un groupe de quatre passionnés de jazz qui ont concocté un répertoire de standards de jazz et de bossa nova spécialement pour le public peymeinadois.

Ils reprendront des airs d'Ella Fitzgerald, d'Antonio Carlos Jobim, de Van Morrison ou de Miles Davis... Le trio Stéphane Orsini (piano), Serge Jurado (batterie) et Christophe Damay (basse) sera accompagné par la chanteuse américaine Liana Sebastian.

Une belle soirée dans l'atmosphère chaleureuse et conviviale du vieux village.

Une buvette sera sur place.



FÊTE DE LA SAINT ROCH

Vendredi 5 août - de 19 h à minuit - place du Centenaire, avenue Belletrud et square Cauvin - entrée libre

La traditionnelle fête de la Saint-Roch revient avec son marché nocturne où différents produits artisanaux seront proposés : bijoux, sacs, bougies, miel, vins...

Deux animations gratuites réservées aux enfants, seront présentes. Vous trouverez sur place un food truck et une buvette. Pour vous accompagner lors de cette soirée, un groupe de musique pop rock à la joie communicative sera présent : les Snatchies, duo peymeinadois formé par Emmelyne et Jacques.

Cette année, le groupe s'est enrichi de deux complices de talent, Sylvain à la basse et Gérald à la batterie, pour partager avec vous un moment des plus festifs. Leur répertoire est constitué de grands succès internationaux des sixties jusqu'à aujourd'hui, avec des harmonies vocales et un choix de mélodies entraînantes.

Le lendemain, **samedi 6 août**, le Comité des Fêtes servira la traditionnelle soupe au pistou à 20 h, à la pinède Daudet (entrée payante).



TRIBAL FEST'

Samedi 27 août - à partir de 16 h - pinède Daudet - entrée payante

Six concerts en plein air animeront la pinède pour la 17^e édition de l'incontournable festival hard rock de fin d'été. L'association Tribal Roch propose cette année une programmation nationale et internationale des plus éclectiques, avec une affiche qui ravira tous les amateurs de « vraie musique » : rock, hard rock, rock sudiste, métal, mais aussi blues et musique celtique...

À l'affiche :

- Underground Therapy (Toulouse)
- Knuckle Head (Strasbourg)
- Bouchard Brothers (États-Unis)
- Skinny Molly (États-Unis)
- Pat McManus Band (Irlande)
- Uncle Bard & The Dirty Bastards (Italie)

**Renseignements et réservations : www.tribalroch.fr
ou par téléphone au 06 62 44 37 55**

VEILLÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Vendredi 9 septembre - de 19 h 30 à 23 h 30 - Pinède Daudet - Entrée libre



Pour la seconde édition de la soirée « sans écrans » organisée par le service culturel en partenariat avec la ludothèque Quartier libre, les jeux géants en bois feront leur retour ainsi qu'un grand nombre de jeux de stratégie, d'ambiance, ou de gestion.

Les ludothécaires seront là pour vous expliquer les règles et vous aider à

mettre en œuvre votre esprit ludique et stratégique, afin de profiter au mieux de ce moment de détente, en famille ou entre amis.

La soirée débutera à 19 h 30 par un repas partagé où chacun sera libre d'apporter ce qu'il souhaite. Les soirées jeux sont accessibles à partir de 10 ans accompagné(e).

M DE MOLIÈRE

Samedi 24 septembre - à 20 h 30 - salle Daudet - entrée 12 € - réservations sur www.peymeinade.fr

Pour notre plus grand plaisir, Jérôme Pouly revient à Peymeinade où il avait présenté en 2021 sa pièce *La cuisine des auteurs*, à bord d'une caravane.

Cette année, c'est sur une scène que nous le retrouvons pour cette libre adaptation dédiée à l'une des plus grandes figures de notre patrimoine littéraire.

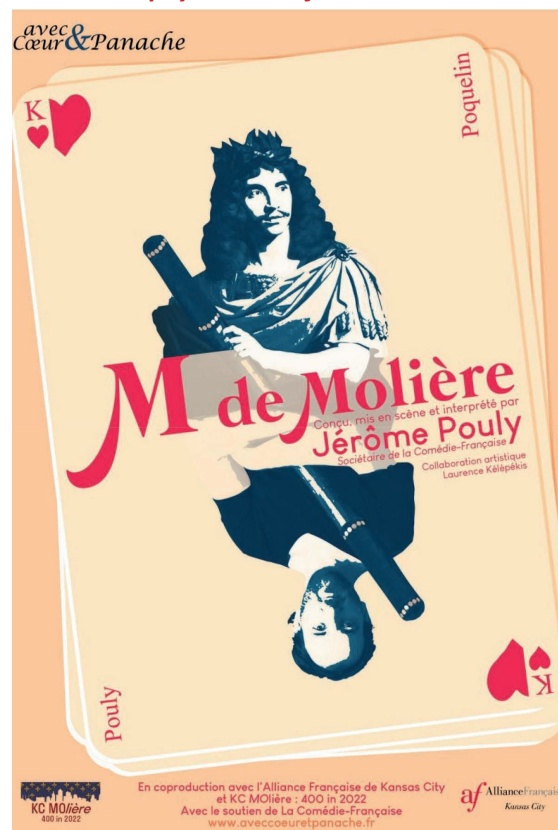
À ne rater sous aucun prétexte !

Pour célébrer le 400^e anniversaire de Molière, né le 15 janvier 1622, Jérôme Pouly, sociétaire de la Comédie-Française, a été invité à concevoir un spectacle en hommage à l'illustre auteur.

C'est sur un seul en scène interactif autour des thématiques de l'œuvre de Molière que nous entendrons la parole des grandes figures de ce théâtre populaire :

Harpagon, Alceste, Dom Juan, Argan mais également Agnès, Angélique, Elvire...

Pour «être tout simplement dans le partage et la complicité», le tirage aléatoire de thèmes au moyen d'un jeu de 54 cartes permet au comédien de jouer avec le public et rend ainsi chaque représentation unique.



LES ATELIERS DE LA BIBLIOTHÈQUE ONT REMPORTÉ UN VIF SUCCÈS !

Organisés à l'initiative de la municipalité et encadrés par la bibliothécaire Catherine Teti, les ateliers séduisent toujours autant.



Anglais avec Crina Buffet

Mercredis 9, 16 et 23 mars

Sept enfants âgés de 6 à 8 ans ont étudié la langue de Shakespeare, certains pour la première fois. Focus sur l'Irlande et la célèbre fête de la Saint Patrick avec la découverte des costumes et des accessoires liés à cette tradition et l'apprentissage de comptines.

Écriture avec Brigitte Broc

Samedis 16 et 30 avril

Les participants à cet atelier ont abordé le thème de la mer et produit des récits ou des poèmes à partir d'un texte d'Anne Sylvestre. Ils ont également exploré l'univers des Indiens d'Amérique du Nord à travers une série de poèmes.

Peinture avec Mino Fabre

Mardi 19 et mercredi 20 avril

Les enfants ont adoré l'atelier de Mino ! Ils ont pu expérimenter la peinture à l'aquarelle, au pastel, à la gouache... le tout sur le thème de la gourmandise. Un régal !

Manga avec Régis Pulisciano

Jeudi 21 avril

Les participants ont créé leur planche de manga originale en vue de participer au concours organisé à l'occasion du festival de Manga prévu en octobre.



GROS PLAN

COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL

En 2022, le désendettement de la commune se poursuit grâce à la bonne maîtrise des dépenses. Peymeinade affiche des taux d'imposition stables malgré la crise sanitaire et pourtant, un haut niveau de service public sera maintenu et de judicieux investissements seront effectués pour améliorer le cadre de vie des habitants. Le Fil de l'Info décrypte le budget de la Ville.

+ de 4 millions d'euros d'investissement

Le budget de Peymeinade s'élève à 12,861 millions d'euros. Il est divisé en deux sections :

- L'investissement, qui rassemble toutes les dépenses et recettes relatives au patrimoine communal
- Le fonctionnement, qui comprend les dépenses nécessaires à la gestion courante de la collectivité (eau, gaz, électricité, travaux, fourniture, matériel, salaire des fonctionnaires...). Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des taxes (foncière et habitation) et des dotations de l'État.

En 2022, les dépenses réelles d'investissement progressent d'environ 1 million d'euros pour atteindre un total de 4,348 millions d'euros, principalement financées par les ressources propres de la Ville.

Les dépenses de fonctionnement quant à elles, augmentent légèrement (4 %) en raison d'un contexte sanitaire et économique particulier qui provoque l'inflation des fluides, des denrées alimentaires et des matières premières. Elles atteignent ainsi 8,513 millions d'euros.

En dépit de ce contexte peu favorable, la municipalité maintient ses projets fondés sur le développement durable, économique et solidaire, mais aussi l'amélioration du cadre de vie. L'alimentation reste également prioritaire et le Projet d'Alimentation Durable un engagement fort. L'entretien du patrimoine communal est aussi inscrit dans les priorités budgétaires. À terme, la Ville devrait se doter d'un véritable pôle culturel, d'un nouvel espace de vie (Espace Lebon), d'un centre-ville apaisé et embelli, de nombreux cheminements piétonniers sécurisés et d'une extension de la cuisine centrale.

Gros plan : comprendre le budget municipal

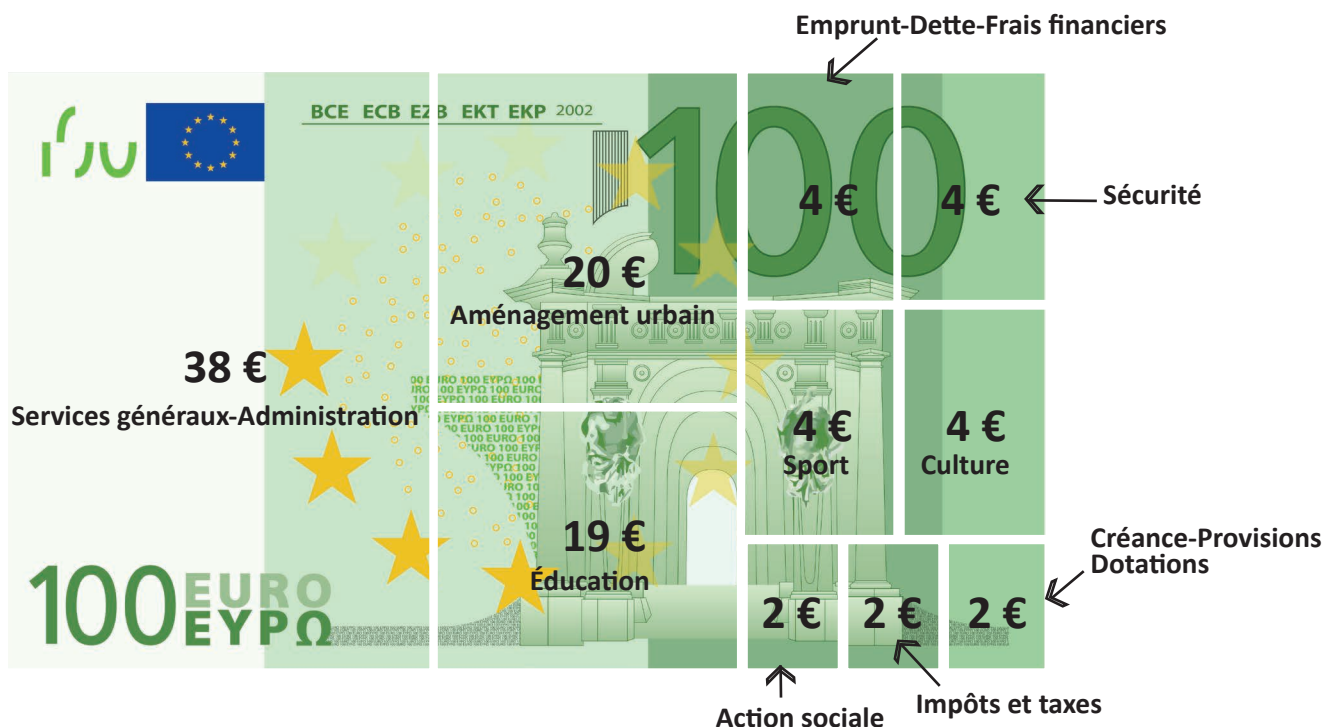
Une dette par habitant inférieure à la moyenne nationale

L'encours de la dette devrait s'établir en fin d'année autour de 2,9 millions d'euros. Cela représente une dette par habitant de **351 euros**, alors qu'elle est en moyenne de 804 euros pour les communes de même taille. Grâce à une gestion rigoureuse et à une maîtrise de ses dépenses, Peymeinade fait partie des communes les moins endettées de France.

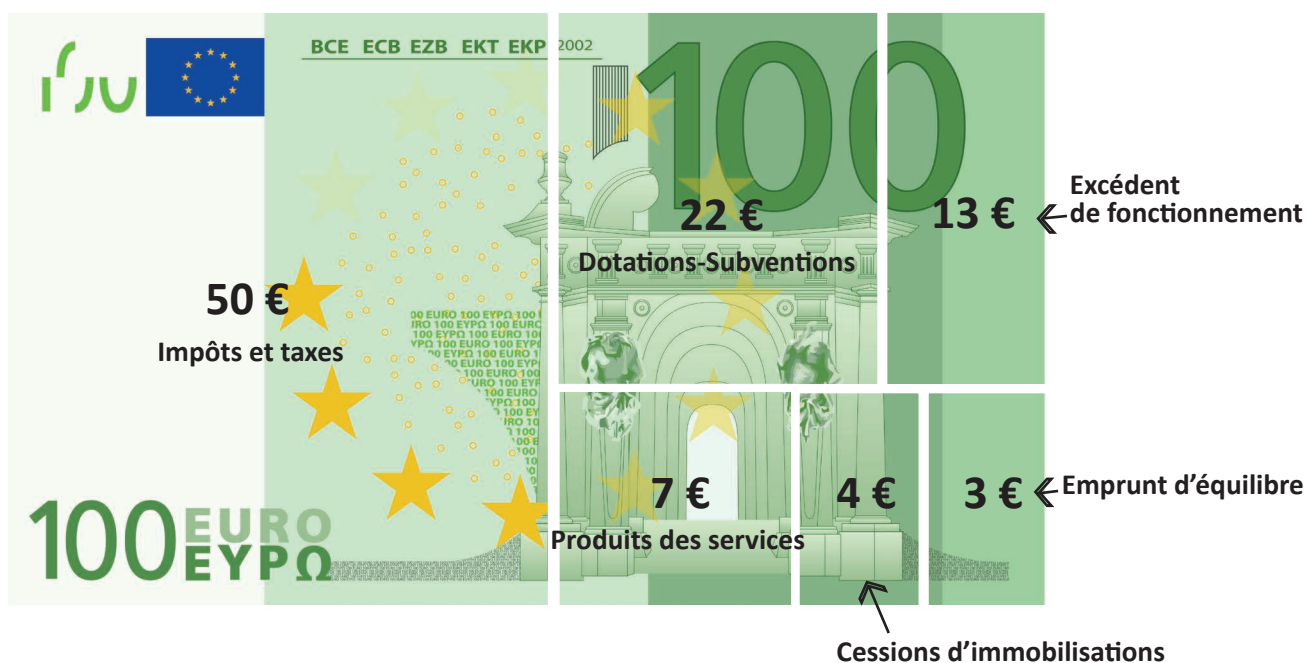
Pas d'augmentation des impôts locaux

Pour 2022, les taux d'imposition sont reconduits à l'identique. Le taux de la taxe d'habitation reste à 13,29 % pour les foyers qui y sont encore soumis. En effet, depuis 2020, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée pour environ 80 % des contribuables. Elle sera totalement supprimée pour l'ensemble des administrés en 2023. La Ville continue de percevoir les recettes de la taxe foncière communale (21,46 % pour le bâti et 48 % pour le non-bâti).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : EXEMPLE POUR 100 € DE DÉPENSES



BUDGET D'INVESTISSEMENT : EXEMPLE POUR 100 € DE DÉPENSES



Gros plan : comprendre le budget municipal



Questions à Pierre Fauret,

adjoint aux finances, ressources humaines, informatique et marchés publics

«LES PROJETS FONDÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIQUE ET SOLIDAIRE RESTENT AU COEUR DE NOTRE DÉMARCHE»

Quels sont les grands projets qui seront financés en 2022 ?

Nous avons embauché une chargée de projet pour conduire, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), le Projet d'Alimentation Durable de Peymeinade. Nous allons investir 1 200 600 € pour les opérations de sécurité routière, la requalification et l'embellissement de la place Catany, la création d'un cheminement piéton sécurisé le long de l'avenue du D^r Belletrud et l'aménagement de l'aire de stockage derrière le Centre Technique Municipal.

Mais encore : 375 000 € seront investis pour des travaux de performance énergétique dans les bâtiments communaux et les écoles.

95 000 € pour les travaux d'accessibilité comme prévu dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

302 500 € pour des travaux dans les écoles et les cantines.

250 000 € pour l'étude de programmation et le concours de maîtrise d'œuvre du futur pôle culturel.

394 000 € pour l'aménagement et l'entretien du patrimoine communal.

95 000 € pour des travaux sur les réseaux d'éclairage public.

104 200 € pour le renouvellement de matériels, mobiliers et véhicules des services municipaux.

252 000 € pour la modernisation du parc informatique des services et des écoles.

Et bien sûr, les projets fondés sur le développement durable, économique et solidaire restent toujours au cœur de notre démarche.

Y a-t-il des nouveautés dans le budget ?

Dans ce budget 2022, nous avons inscrit les transferts des locaux communaux, situés dans le périmètre d'aménagement de la ZAC Lebon et qui seront démolis cette année.

Le poste de la Police Municipale est concerné ainsi que tous les locaux occupés par des associations comme Rencontres,

Activités, Loisirs (RAL), l'Entraide et aussi des organismes comme le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Mission Locale. Les coûts de réaménagement des locaux d'accueil ont été inscrits au budget.

Quelles sont les problématiques rencontrées actuellement par les collectivités ?

La conjoncture internationale a des conséquences sur la hausse des tarifs de tous les fluides (eau, gaz et électricité) mais aussi sur les prix d'achat des denrées alimentaires. À cette situation, s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement

des produits électroniques et des matières premières comme le bois et le fer.

Y a-t-il encore des conséquences de la crise Covid et de la baisse des dotations de l'État ?

En 2022, les recettes de la cantine scolaire devraient redevenir normales puisqu'il n'y a plus de confinement. Les recettes des spectacles payants sont estimées à minima par prudence budgétaire. Les dotations de l'État sont encore en baisse de 38 000 €. Depuis 2014, cette baisse représente un cumul d'environ 570 000 €.

Quelles sont les pistes pour maîtriser le budget ?

La maîtrise budgétaire repose sur 5 principes : l'annualité, l'universalité, l'unité, la spécialité et l'équilibre réel.

- L'annualité : l'autorisation d'engager, pour un an, des dépenses et de percevoir des recettes.
- L'universalité : l'intégralité des dépenses et des recettes doivent être décrites au budget.
- L'unité : toutes les dépenses et recettes doivent figurer dans un budget unique. Le budget présenté doit être à l'équilibre (recettes = dépenses).
- La spécialité : les dépenses autorisées sont affectées à un ou plusieurs services. C'est la base du suivi budgétaire.
- L'équilibre réel : les recettes doivent être égales voire supérieures aux dépenses.

Nous devons suivre ces 5 commandements pour gérer avec efficacité le budget de la commune.



FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS AU CLUB INTER-AGE

Le club Inter-âge a pour vocation de créer du lien social à travers la pratique de différentes activités : jeux de cartes, scrabble, loto, yoga, sophrologie, sorties...

Après une longue période d'inactivité, le club a rouvert ses portes début février grâce au dynamisme de ses membres et au soutien de ses adhérents. Le bureau de l'association a à cœur d'apporter un nouveau souffle à l'association et se tient à l'écoute des bonnes idées ! Venez rencontrer les membres du club lors du Forum des associations le samedi 3 septembre prochain.

Pour tout renseignement : 06 76 28 04 62



HOMMAGE

La municipalité souhaite rendre hommage à Guy Debats, membre actif de l'association Inter-âge, décédé en juin 2021 et qui s'occupait d'animer les activités bridge et scrabble.

Le 4 juin 2021, Guy Debats nous quittait, dans sa 90^e année.

À son retour de Tahiti où il exerçait la profession d'enseignant pour les BTS, il a repris la présidence et la trésorerie de l'association Inter-âge en 2001.

Très sportif, il est devenu au fil des ans professeur de Judo/Aïkido et sur le tard professeur de ski, activité qu'il a continué de pratiquer malgré ses deux pro-

thèses de genoux, jusqu'à ses 87 printemps.

Il était très apprécié par tous les membres de l'association pour son écoute et son plaisir de partager ses connaissances.

Nous saluons son dévouement et sa gentillesse.

Au revoir Monsieur le Professeur.

PERFORMANCES DES JEUNES DU TENNIS CLUB DE PEYMEINADE



Après la visite d'Anna Blinkova, 56^e joueuse mondiale et d'Erika Andreiva, numéro 2 mondiale junior sur les courts couverts de Peymeinade au mois d'avril, les jeunes du Tennis Club ont brillé face au Nice Lawn Tennis Club avec Mathieu Sandeau et Rafael Dray, vice-champions départementaux 13 - 14 ans.

Ryaen Jellasi et Raphael Ruperto sont devenus vice-champions départementaux en division 1. Une très belle performance a été accomplie par Baptiste

Jacquemard qui excelle aux championnats de France individuels 15 - 16 ans. Bravo à eux !

Tous ces jeunes composent les équipes 1 et 2 seniors menées par Franck Triviaux, entraîneur à Peymeinade, soit 12 joueurs âgés de 14 à 18 ans qui se maintiennent en Régionale 2.

Retrouvez toutes les photos et les résultats du club sur le compte Instagram

@tennisclubdepeymeinade



TRIBAL ROCH FÊTE SES 21 ANS : UNE ASSOCIATION PHARE POUR LA MUSIQUE

En mars 2001, 3 Peymeinadois passionnés de musique décidaient de fonder une association musicale.

L'association Tribal Roch était née : « Tribal » pour l'esprit de tribu qui lie ses membres dans une solidarité sans faille, et « Roch », car « *Saint Roch est à la Provence ce que Saint Patrick est à l'Irlande !* » explique son vice-président, Marc Le Rolle. Que de chemin parcouru en 21 ans d'existence !

La musique sous toutes ses formes

Aujourd'hui, Tribal Roch est une école de musique qui propose des cours de guitare, de basse, de piano, d'éveil musical, de cuivres, de batterie et de percussion, de solfège, d'harmonie mais également des ateliers d'ensemble. L'association compte environ 180 adhérents cette année et 9 professeurs. Tribal Roch organise aussi des événements musicaux de portée internationale et participe à l'animation de la vie communale. En effet, l'association a assuré pendant de nombreuses années la programmation du festival Gansad Jazz, permis à de nombreuses fêtes d'écoles ainsi qu'à des associations diverses de bénéficier de matériel de qualité et elle assure avec le plus grand sérieux la sonorisation des manifestations patriotiques... Tribal Roch, ce n'est pas que du rock, car il n'y a pas de frontière à la musique !



Ils ont découvert et apprécié Peymeinade grâce à Tribal Roch !

Phil Campbell (Motorhead)
Snake Charms
Pat McManus
Devon Allman
Uncle Bard & Dirty Bastards
Fred Chapellier
Neal Black
Nico Wayne Toussaint
Blue Coupe (from Blue Oyster Cult)
Nina Van Horn
Stoks
Vulcain
ADX
D-A-D
Girlschool
Crucified Barbara
American Dogs
Awek
Oli Brown
Taste



Uncle Bard & Dirty Bastards

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, UN ATOUT POUR UNE VIE ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

L'association des commerçants Promotion Artisans Commerçants (PAC) existe depuis plus de 30 ans.

Elle a été créée afin de soutenir le monde économique de la ville et compte aujourd'hui environ 50 adhérents.

Totalement indépendante, elle est une interlocutrice privilégiée pour la municipalité mais aussi pour la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers ou encore le pôle développement économique de la Communauté d'Agglo-

mération du Pays de Grasse (CAPG).

Attentive aux besoins de chacun, l'association se fait le porte-parole de tous les acteurs économiques. Présente aux réunions liées aux projets de rénovation comme celui de la place Catany ou du futur Espace Lebon, elle sollicite dès que nécessaire les représentants de la municipalité. Consciente que les travaux à venir seront sources de difficultés pour tous, les représentants de l'association veilleront à faciliter le dialogue.



PAELLA

PAELLA - ANIMATION DJ

Samedi 9 juillet

Pinède Daudet

à partir de 19h.

Adultes à partir de 12 ans : 25€
Enfants de 5 à 12 ans : 12€

Sangria, tapas, Paella, vin et dessert.

Réservations jusqu'au 4 juillet
Potager d'Aleth
3 avenue du 23 août
04.93.66.33.96

Association des Commerçants de Peymeinade





Des événements en préparation

Samedi 9 juillet, à partir de 19 h, au parc Daudet, l'association organisera un repas dansant. Priorité sera donnée aux produits issus des commerces locaux : tapas, paëlla, desserts variés... tout est prévu pour se régaler ! Coralie Giaccone, présidente de la PAC, Guillaume Lefrançois, vice-président et l'ensemble des bénévoles ont resserré les rangs pour cette première animation. À l'automne, gageons que le thème d'Halloween les inspirera à nouveau. Et leur

imagination pour créer d'autres surprises est sans limites !

Notre ville est riche de professionnels à l'écoute et qui s'adaptent aux attentes de leur clientèle.

Dans une période où les déplacements doux sont privilégiés, où les économies d'énergie sont fortement d'actualité, privilégiez les circuits courts ! Avant de vous tourner vers internet, demandez-vous si la réponse à vos besoins n'existe pas à Peymeinade.



Bienvenue

Brocante des 5 communes

La Brocante des 5 communes a ouvert une deuxième boutique dans le centre-ville.

Téléphone : 06 37 62 13 13

Mail : supermarchand@laposte.net

Adresse : 28 avenue de Boutiny

Essentiel et domicile

Avec pour objectif d'aider et d'améliorer le confort de tous dans leur quotidien, le réseau de Vanessa Guillard vient en aide aux personnes âgées ou en perte d'autonomie ainsi qu'à tous les particuliers depuis 2006 : entretien du domicile, entretien des espaces verts, garde d'enfants et aide à la personne.

Téléphone : 04 22 88 00 68

Mail : peymeinade@essentiel-domicile.fr

Adresse : 3 avenue de Boutiny

La Calade Bleue

Loris et Gwenaële Venier vous propose un magasin d'articles de décoration, meubles, petit mobilier de jardin, linge de maison, vaisselle, articles cadeaux etc.

Téléphone : 06 58 53 51 86

Adresse : 26 avenue de Boutiny

LES PORTEURS DE PROJETS CHERCHENT DES LOCAUX



Vous êtes propriétaire d'un local commercial ou de services à Peymeinade ? Informez-nous de la vacance de votre bien en spécifiant ses caractéristiques (superficie, loyer, charges). Nous recevons régulièrement des demandes de locaux, émises par des porteurs de projets

souhaitant s'installer dans notre commune. Nous pourrions donc vous mettre en relation !

Contact : Julie Pignat, chargée de développement durable, économique et solidaire au 04 93 66 63 39 ou vieeconomique@peymeinade.fr

DARWIN FOREVER, UNE ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX ANIMAUX QUI A DU CŒUR

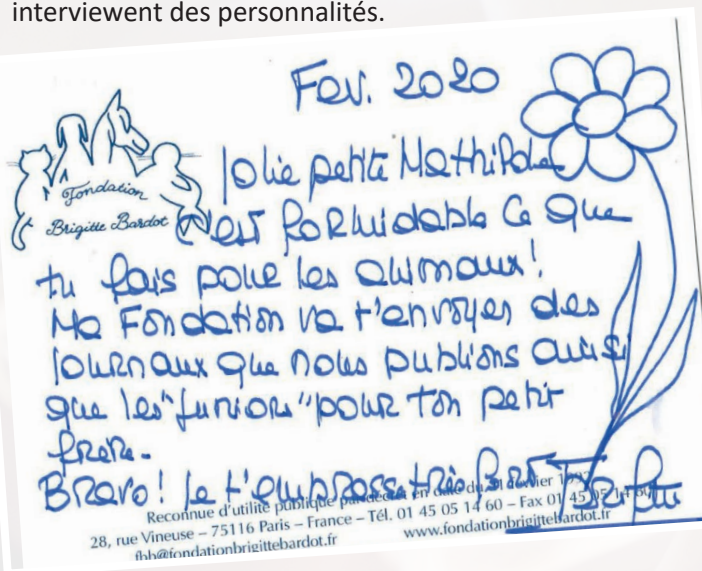
À la mort de leur chien Darwin, Mathilde et Nicolas, 8 et 5 ans à l'époque, ont décidé d'aider les animaux abandonnés. Avec l'aide de leurs parents, ils créent alors l'association « Darwin Forever » en hommage à leur ancien compagnon à quatre pattes. Depuis 5 ans, ils organisent des collectes dans la région, des concours de dessin et se mobilisent pour la cause animale. L'association grasseoise a ainsi récolté plus de 10 tonnes de croquettes au bénéfice des refuges et associations d'animaux dans le besoin, offert une seconde vie à des couvertures pour réchauffer les animaux abandonnés et récupéré des milliers de jouets pour chiens et chats.

Mathilde et Nicolas tiennent également une chronique mensuelle dans le magazine Kids Matin diffusé dans les journaux de Nice Matin, Var Matin et Monaco Matin intitulée « Les amis des Animaux et de la Nature » où ils interviewent des personnalités.

Mathilde a proposé aux élèves de l'école Mirabeau d'interviewer une grande personnalité qui milite pour la cause animale, Brigitte Bardot. Les enfants ont envoyé leurs questions à la célébrité qui y a répondu chaleureusement. L'interview est à retrouver sur le site www.darwinforever.fr. En parallèle, Mathilde est venue sensibiliser les élèves à l'abandon et à la condition animale.



Si vous souhaitez devenir membre ou faire un don : darwin@darwinforever.com.



DES JARDINIERS EN HERBE À L'ÉCOLE

Un jardin pédagogique a été créé dans la cour de l'école avec l'aide des agents des services techniques pour le plus grand plaisir des élèves.

Cette activité permet de responsabiliser les enfants, de les sensibiliser

à l'importance de l'environnement (utilité des plantes, gestion de l'eau et des déchets, risques liés aux pesticides...), de les éduquer à une alimentation saine et de les initier à la science, notamment à la biodiversité.



DES GOURDES EN INOX DANS LES ÉCOLES

Suite au concours « Dessine ta gourde » organisé par la Régie des Eaux du Canal Belletud et à l'initiative de la Ville, la classe de CE2-CM1 de Madame Loubet (école Fragonard) a gagné le premier prix grâce à son logo "L'eau, c'est la vie". Catherine Le Rolle, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la vie scolaire, accompagnée de Marc Bazalgette, adjoint délégué au

développement durable et aux travaux a distribué une gourde à chaque élève. Cette visite a été l'occasion d'échanges fructueux sur les thèmes de l'eau, de la pollution des écosystèmes par le plastique et de l'utilité de la gourde en inox qui permet de réduire l'impact sur l'environnement.



LES MEMBRES DU CMPJ DÉCOUVRENT L'ÉCO-CITOYENNETÉ



Le service Éducation au Développement Durable du Pays de Grasse est intervenu auprès des membres du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes pour les sensibiliser aux enjeux du recyclage et aux dangers de la pollution.

Ils ont tous été munis du guide du tri du Pays de Grasse et d'une boîte à piles. À leur tour de sensibiliser leur entourage aux gestes éco-citoyens !

LES ÉCO-DÉLÉGUÉS FONT DON DE SEMIS AUX RESTOS DU CŒUR

Au mois de mars, les éco-délégués du collège Paul Arène ont bénéficié d'une formation sur la réalisation de semis à planter. Cette action a été menée dans l'optique de relancer le jardin pédagogique de l'établissement scolaire.

Dans la serre du collège, les éco-délégués ont fait pousser de nombreuses plantes (courgettes, butternut, maïs...) et ont eu l'idée de donner leur surplus de production à l'association des Restos du cœur.

La remise officielle des semis a eu lieu vendredi 13 mai : une belle action de générosité et de lutte contre la précarité alimentaire.





SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Les Peymeinadois sont généreux et l'ont prouvé une nouvelle fois en participant aux actions de solidarité déployées, à l'initiative de l'équipe municipale, en faveur du peuple ukrainien confronté à la guerre. Des collectes de dons alimentaires et de produits de première nécessité ont été organisées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'Amicale des pompiers de Grasse et de Saint-Vallier-de-Thiery, avec l'aide de 19 bénévoles et de 17 agents municipaux volontaires. Les élèves et professeurs du collège Paul Arène et des écoles primaires, l'église orthodoxe de Grasse et la société Nexess ont pris une part particulièrement active à cette action.

Une dizaine de familles ont également pu être accueillies à Peymeinade : les enfants ont été scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'au collège et les frais de cantine et de périscolaire ont été pris en charge par le CCAS et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Des cours de français sont dispensés par une personne bénévole au sein de la bibliothèque municipale pour favoriser l'intégration des familles et le CCAS assure l'aide aux démarches administratives.

Le 29 mars, une cérémonie d'accueil a été organisée par la Ville afin de permettre aux familles hébergées et hébergeantes de faire connaissance.



SORTIR+ AIDE LES SENIORS DE PLUS DE 75 ANS



Sortir Plus est une aide financière destinée aux seniors de plus de 75 ans bénéficiant d'une retraite complémentaire. Distribuée sous forme de Chèque Emploi Service Universel (CESU), elle est conçue pour faciliter les sorties hors du domicile, le maintien du lien social et de l'autonomie. Chaque bénéficiaire peut recevoir un chéquier d'une valeur de 150 €, dans la limite de trois chèquiers par an et moyennant une participation financière (15 à 30 € par chéquier). Les chèquiers sont valables durant une année civile.

Un accompagnateur salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné, agréé par la caisse de retraite complémentaire, conduit le bénéficiaire où il le souhaite et reste avec lui le temps de la sortie si nécessaire.

Plus de renseignements : 0971 090 971 ou SortirPlus.fr.



QUESTIONNAIRE

Quel accompagnement numérique souhaitez-vous ?

Des séances d'accompagnement aux différents usages numériques seront bientôt proposées sous forme d'atelier ou individuellement. Animés par des conseillers numériques, ils seront entièrement gratuits et se dérouleront en petit groupe. Afin de mieux connaître vos besoins, nous vous proposons de répondre à ce questionnaire qui permettra d'adapter au mieux les ateliers à vos attentes. Merci d'avance !

1. Quels équipements informatiques possédez-vous ?

- ☐ un ordinateur de bureau ☐ Un ordinateur portable ☐ Une tablette / Console
☐ Un smartphone ☐ Rien ☐ Autre :

2. Avez-vous une connexion internet chez vous ?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

3. Si non, connaissez-vous un endroit où vous pouvez vous connecter à Internet ?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

4. Sur une échelle de 0 à 5, à combien évaluez-vous votre niveau en numérique ?

.....

5. Plus précisément, quelle phrase vous correspond le plus ?

- ☐ Je n'ai jamais utilisé d'ordinateur, tablettes, smartphone, Internet, etc.
☐ J'ai quelques connaissances mais je ne sais pas utiliser mes outils numériques seul
☐ J'ai des connaissances basiques sur les outils que j'utilise mais je suis limité par rapport à ce que je souhaiterais faire
☐ Je me débrouille dans les usages courants mais je souhaite en découvrir d'autres pour approfondir mes connaissances.
☐ Je maîtrise déjà les principaux outils numériques mais je voudrais en découvrir de nouveaux.

6. Êtes-vous intéressé par un accompagnement au numérique ?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

7. Concernant l'accompagnement numérique, vous êtes intéressé par :

- ☐ Un accompagnement individuel sur rendez-vous
☐ Des permanences d'accompagnement en libre-accès
☐ Des ateliers collectifs
☐ Autre :

8. Concernant les thématiques liées au numérique, vous souhaitez aborder :

- ☐ Naviguer sur Internet en toute sécurité
☐ Prendre en main un ordinateur / Une tablette / Un smartphone
☐ Les démarches administratives
☐ Communiquer avec ses proches par webcam
☐ Gérer et stocker ses contenus (textes, photos, vidéos)
☐ Autres :

9. Quel âge avez-vous ?

- ☐ Moins de 18 ans ☐ 18-35 ans ☐ 35-60 ans ☐ Plus de 60 ans

10. Si vous avez des suggestions, la parole est à vous :

.....

Merci de déposer ce questionnaire à l'accueil de la mairie



Groupe Union pour Peymeinade, Conseil municipal du 06 avril 2022

Une présentation du compte administratif et interrogation sur la gestion financière de la commune : une réalité enjolivée par des couleurs, des ratios, des mots et des graphiques, ne pouvant cacher une finance proche de l'agonie.

Synthèse : épargne brute en diminution de 42% en 2021 ; à ce rythme, si la courbe tendancielle ne repart pas à la hausse, il est à craindre un recours de la Commune à des emprunts pour financer ses projets d'investissements, et ce, même si le débat d'orientation budgétaire souhaite, mettre en exergue une tendance à la baisse de l'endettement, sans avoir à recourir à ces mêmes emprunts. Ne soyons pas dupe !

Le projet de la salle de spectacle annoncé à 3 millions d'euros, sans compter les frais liés à ce type de structure tels que : maître d'œuvre, CSPS, CT, OPS, GEOMETRIE, ETUDE DE SOL ETC...près d'1 mois plus tard, la facture s'alourdit déjà d'une estimation de 1 millions d'euros. Mais il est évident, tel que l'a annoncé Monsieur le Maire « c'est sur les chiffres n'en resteront pas là »

La fibre tant attendue par les peymeinadois se fait encore attendre, avec une annonce de 80 % de couverture fin 2022 et 100% en 2023. Prenons acte !

La Mise en place des portillons du square Cauvin promis au plus tard pour le 15 Avril 2022, toujours en attente.

Lors du conseil municipal du 09 mars 2022 nous demandions si la Municipalité souhaitait prévoir l'accueil d'Ukrainiens au sein de la Commune : la réponse fut la suivante : « Nous servirons de relais entre les particuliers et la commune ». Depuis, des familles ont été accueillies, mais sans que notre groupe y soit associé. L'inverse aurait été apprécié !

La couverture de la piscine faisant l'objet d'un devis réceptionné au niveau de la CAPG, Monsieur le Maire indique qu'il pourra nous en dire plus, mais quand ?

En définitif, l'approximation des réponses liées à nos interrogations, nous poussent, pour le bien des peymeinadois, à de la vigilance, et un regard assuré sur la continuité de ces projets pour le bien de tous.

Sophie PERCHERON, Patricia DI-SANTO, Audrey MOUTTE, Joseph MATTIOLI, Eric VIDAL, Didier MOUTTE

BIENVENUE À NOS PETITS PEYMEINADOIS

CARRÉ Matilde née le 28/11/2021 à Grasse
 HARDY SIRCHIA Aaron né le 19/12/2021 à Grasse
 DJOHER Aaron né le 28/12/2021 à Cannes
 FINEZ Jad né 01/01/2022 à Grasse
 MONIER Zach né le 14/01/2022 à Grasse
 FLORY Carl né le 26/01/2022 à Grasse
 LAINÉ DENISE Giulia née le 08/02/2022 à Grasse
 KRECKELBERGH Téa née le 05/03/2022 à Grasse
 ATTANASIO JEAN Thalia née le 19/03/2022 à Grasse
 BEN AMOR Kassim né le 20/03/2022 à Grasse
 GINOLA Mélissa née le 22/03/22 à Grasse
 LASSERON HIERSO Nolan né le 27/03/2022 à Grasse
 AMMENDOLA Rose née le 29/03/2022 à Grasse
 LORENTE Nina née le 31/03/2022 à Grasse
 SOULET Hugo né le 11/04/2022 à Grasse
 CHEVALLIER BEDAT-COSSE Léopold né le 16/04/2022 à Grasse
 ESCARRAT BORGHESE Siena née le 25/04/2022 à Grasse
 POUCHARD Emy née le 04/05/2022 à Grasse
 CALARESE Livia née le 06/05/2022 à Grasse



ILS NOUS ONT QUITTÉS

CARBONE Raphael le 02/01/2022
 CANAVÈSE Henriette le 02/05/2022



ILS SE SONT MARIÉS

TILLY Philippe et FAUCOU Valérie le 22/12/2021
 DIAZ Fabrice et PETRUCCI Joëlle le 08/01/2022
 SAINT-ROSE FANCHINE Thibaud et LOUVET Pauline le 28/04/2022



ILS SE SONT PACSÉS

CAILLET Franck et AMORETTI Karen le 14/12/2021
 JEAN Gaëlle et ATTANASIO Florian le 22/12/2021
 VARGA Elodie et VENTAJA Rémi le 30/12/2021
 MOANDA Amédée et VIVES Françoise le 04/01/2022
 DUHEM Claude et MOUBINDAGA Nina le 20/01/2022
 SCARFONE Jean-Pierre et SUSS Ingrid le 25/01/2022
 MIRAILLET Vanessa et ELOUNI Yassine le 31/01/2022
 DEJEANTE Candice et AUFFRET Eric le 25/03/2022
 CAPELLERO Jeremy et DUBUS Laura le 29/03/2022
 BATAILLOU Marion et VIZZARI Rémi le 21/04/2022
 MORGANTE Dominique et DESTRUEL Marie le 03/05/2022



CIRCULATION : LES SOLUTIONS ALTERNATIVES SE DÉVELOPPENT

L'aménagement de la ville et de ses quartiers ouvre la réflexion sur les problématiques de stationnement et de circulation. L'équipe municipale s'attèle ainsi à diversifier l'offre de stationnement en centre-ville afin de favoriser l'accès aux commerces de proximité. Elle s'attache également à encourager les mobilités douces en développant les cheminements sécurisés à destination des piétons et des cyclistes.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est un interlocuteur incontournable dans le domaine de la mobilité et déploie une offre de services conséquente afin d'augmenter la part de covoiturage pour les trajets domicile-travail, répondre aux besoins des personnes n'ayant pas de véhicule ou habitant dans des quartiers excentrés ou encore fluidifier le trafic. Tour d'horizon de l'offre existante à Peymeinade, sur le territoire du Pays de Grasse et au-delà :

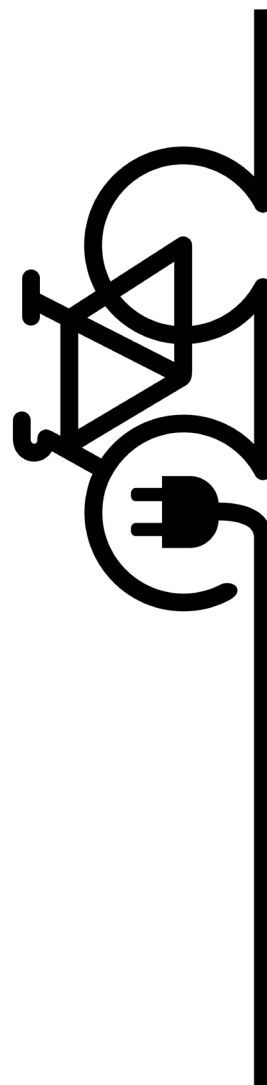
Le réseau de transports en commun Sillages propose cinq lignes urbaines sur la commune : la ligne C qui fonctionne toute l'année avec une fréquence horaire régulière et les lignes 11, 12, 13 et 14 qui fonctionnent uniquement en période scolaire. Les personnes habitant des lieux excentrés et ne disposant pas de moyens de déplacement peuvent recourir au service **Sillages à la Demande** qui vient compléter les lignes ré-

gulières du réseau ou les remplacer à certaines périodes (samedi, vacances scolaires...).

Enfin, **Mobiplus** est un service de transport en commun spécifiquement adapté aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement : Sillages au 04 92 42 33 80 ou sillages.paysdegrasse.fr

Le covoiturage avec l'application KLAXIT qui met en relation en temps réel les conducteurs avec des covoitureurs près de chez eux. Les conducteurs perçoivent entre 2 et 4 € par jour pour chaque passager transporté, soit un complément de 160 € par mois en covoiturant régulièrement. Le trajet est gratuit pour les passagers, dans la limite de 40 km. **L'aire de covoiturage** de 69 places, située à côté de l'école Mistral (proche du rond-point des Termes), est aménagée pour les personnes à mobilité réduite, les véhicules électriques, les vélos et les deux roues.

Enfin, **la CAPG** propose un service de location de vélo à assistance électrique, **La Bicyclette** du Pays de Grasse, au tarif de 32 € par mois. Pour tout renseignement : 06 64 47 33 25 ou labicyclette.paysdegrasse.fr. Des **Boxyclettes** sécurisées ont été installées à Peymeinade sur l'aire de covoiturage et aux abords de la piscine municipale.



LA CONCERTATION FAIT ÉVOLUER LES PROJETS



Soucieuse d'encourager la participation des citoyens aux décisions qui les concernent, l'équipe municipale multiplie les initiatives visant à recueillir les avis des Peymeinadois. Après la création des Conseils de Quartier et l'animation des ateliers participatifs pour l'aménagement de la ZAC Lebon, plusieurs réunions publiques ont été organisées afin de présenter les projets d'aménagement aux riverains concernés : aménagements du chemin des Maures et Adrets et de l'avenue du Dr Belletrud depuis le chemin des Jacourrets jusqu'au parking Saint Marc en vue de sécuriser les circulations douces et ralentir la vitesse des automobilistes ; requalification, embellissement et verdissement de

la place Catany et de l'avenue du 23 Août ; implantation de la coopérative Gamm Vert à proximité de l'école Mistral. Ces concertations ont permis à chacun de s'exprimer librement, de faire part de ses inquiétudes et de ses propositions pour améliorer le cadre de vie de tous. Dans la mesure du possible, compte tenu des contraintes budgétaires et de calendrier, les projets ont été retravaillés pour tenir compte des suggestions des participants. Bientôt, les travaux de la ZAC Lebon seront abordés avec les habitants et les commerçants afin que les contraintes de chacun puissent être prises en compte et que des solutions puissent être imaginées ensemble.



INAUGURATION DU SQUARE CAUVIN

Vendredi 8 juillet à 18 h 30

La Ville organisera une cérémonie afin d'inaugurer les nouvelles installations du square Cauvin.

Un cocktail vous sera offert par la municipalité dans une ambiance musicale.



TRAVERSER LA VILLE EN FAUTEUIL

Afin de se rendre compte des difficultés quotidiennes rencontrées par les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au cours de leurs déplacements, des élus et des techniciens municipaux ont cheminé à travers la ville aux côtés de Monsieur Roger Urban qui circule en fauteuil roulant. Une bonne occasion de se rendre compte des difficultés quotidiennes rencontrées lorsqu'il s'agit de rejoindre le centre-ville depuis le parking de co-voiturage situé en entrée de ville, à côté de l'école Mistral.

Plusieurs difficultés ont ainsi été relevées et traitées ensuite par la Direction des Services Techniques :

- **Reprise d'un trottoir** présentant une trop forte pente afin de réduire le risque de chute et réfection du revêtement en enrobé (ouverture Amiral de Grasse)

- **Création d'un passage piéton** aux normes PMR permettant la traversée de la chaussée (avenue de Boutiny face à la résidence des Acacias)

- **Réfection du trottoir** en enrobé noir pour assurer une uniformité du revêtement (avenue Frédéric Mistral face au coiffeur)

- **Abaissement du trottoir** pour un franchissement (avenue de Boutiny face à la Poste)

- **Reprises des trottoirs** en lieu et place des anciens eucalyptus (boulevard Jean Giraud)

Les travaux, qui se sont élevés à 40 703,40 € TTC, bénéficieront à tous et permettront désormais un cheminement confortable sur plus de 3 kilomètres en toute autonomie.

ELÉNA MACABREY, CANDIDATE AU TITRE DE MISS PAYS DE GRASSE

«Je m'appelle Eléna Macabrey j'ai 20 ans et j'étudie la psychologie car le cerveau humain et l'étude des comportements me passionnent. Je pratique la voltige qui me permet de m'aérer l'esprit.

J'adore la musique, la poésie, le dessin ainsi que la photographie et la mode.

J'ai décidé de participer à l'aventure Miss Pays de Grasse pour plusieurs raisons. Déjà parce que c'est un rêve de petite fille. Ensuite parce que je suis atteinte d'une maladie invisible, la fibromyalgie et je voudrais me servir de cette occasion pour la faire connaître, montrer que rien n'est insurmontable et que, bien que ce

ne soit pas facile tous les jours, on est encore capable de réaliser nos rêves.

J'espère aussi, grâce à cette expérience, renforcer mes capacités relationnelles et mon aisance en public tout en gagnant confiance en moi.

Représenter Peymeinade est un honneur car c'est une commune charmante à laquelle je suis très attachée.

Je ferai tout mon possible pour faire parler d'elle le plus possible.

Vous me retrouverez bien évidemment dans de nombreux événements organisés par Peymeinade».



CONTRE LA SÉCHERESSE

APPLIQUONS LES BONS TUYAUX !



**ÉVITER DE LAVER
LA VOITURE**



**BIEN FERMER
LES ROBINETS**



**PRIVILÉGIER
LES DOUCHES COURTES**



**ARROSER SEULEMENT
SI NÉCESSAIRE**

L'EAU EST PRÉCIEUSE

**ENSEMBLE,
PRATIQUONS LES ÉCOGESTES**

